



PRÉFET DU MORBIHAN

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vannes, le 21/02/2024

VIGILANCE JAUNE

Vents violents, orages et vagues-submersion – 22 février 2024

Le préfet du Morbihan vous informe que le département du Morbihan est placé en état de vigilance météorologique de niveau jaune (niveau 2 sur 4) pour risque de vents violents, orages et vagues submersion à compter de 12h demain, jeudi 22 février.

Point météo

Jeudi 22 février, de la fin de matinée au milieu d'après-midi, un front froid actif est attendu sur l'Ouest de la France. Il sera accompagné de rafales de vent de sud-ouest puis ouest comprises entre 80 et 90 km/h sur tous les départements.

*Du fait du caractère instable de ce front pluvieux, un **passage rafaleux ponctuel pourrait donner des rafales atteignant les 100 km/h voire les dépassant légèrement.***

*Ce front instable s'accompagne aussi de **fortes averses. Entre 5 et 10 mm de pluie** sont attendus à son passage en une heure ainsi que des chutes de grésil et même des orages isolés.*

Dans la traîne, dès le milieu d'après-midi et en soirée, des rafales d'ouest sous averses peuvent encore atteindre et dépasser localement les 100 km/h sur le littoral atlantique avec toujours du grésil et des orages isolés.

Les services de l'Etat sont attentifs à la situation en cours et prêts à prendre les mesures nécessaires en cas de besoin.

Consignes de prudence à observer par la population :

Jaune - Vents violents

- En ville, soyez vigilant face aux chutes possibles d'objets divers
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés
- Soyez prudent dans vos déplacements, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent
- Ne vous promenez pas en forêt ou sur le littoral

.../...

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan

Jaune - Orages

- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent
- Ne vous abritez pas sous les arbres
- Evitez les promenades en forêt
- Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoin

Jaune - Vagues-submersion

- Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias
- Evitez de circuler en bord de mer à pied ou en voiture
- Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées
- Vérifiez l'amarrage de votre bateau
- Eloignez-vous des ouvrages exposés (jetées, digues...)

Pour rester informé de la situation > <http://vigilance.meteofrance.com>

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex